

REPUBLICQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT  
B.P. 73 KIGALI

*Mimmar*

Kigali, le

27/186  
16 JAN. 1986

N° ...134.../08/02.11.2/85

A traiter par .....  
Date entrée : 17/1/86  
N° Classement : 229/86

Monsieur (Madame) .....  
SALUM Jean Baptiste .....  
B.P. 229 GISENYI .....

Objet: Permis d'exploitation.  
Atelier de soudure, de  
menuiserie, stockage de  
planches, parcelle  
N° 17 à GISENYI.

Monsieur .....

Suite à votre lettre ..... du 10-12-85  
..... relative à une demande de permis d'exploitation  
pour l'activité dont l'objet en marge, j'ai l'honneur de  
vous faire parvenir.

- quatre formulaires de demande de permis d'exploitation ;
- quatre formulaires d'avis au public qui annoncent  
l'ouverture de l'enquête de commodo et incommodo ;
- et quatre formulaires pour le procès-verbal de clôture  
l'enquête.

Les formulaires de demande de permis sont complétés par  
l'exploitant et contresignés par le Préfet de Préfecture du  
ressort de l'établissement qui reçoit la demande et effectue  
l'enquête de commodo et incommodo et ainsi remplit les deux  
types de modèles.

Le permis d'exploitation vous sera délivré quand le Préfet  
nous remettra le dossier complet après la clôture de  
l'enquête et lorsque, de leur part, les services techniques  
concernés de l'Inspection de l'Hygiène et du Travail nous  
feront parvenir leur avis dans un délai réglementaire prévu  
dans l'article 5 de l'Ordonnance n° 41/78 du 28 mai 1956  
relative aux établissements dangereux, insalubres ou  
incommodes.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame.....  
..... l'assurance de ma considération  
distinguée.

Copie pour information à :

✓ Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI.

Monsieur le Ministre de la Santé  
Publique et des Affaires Sociales  
KIGALI.

Monsieur le Ministre de la Fonction  
Publique et de la Formation Professionnelle  
KIGALI.

Monsieur le Préfet de  
Préfecture .....  
GISENYI.

POUR

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT  
NGIRIRA Mathieu.

LE SECRETAIRE GENERAL  
NKUNDIYEZE Boniface.